

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 61-62 (1994-1997)

**Artikel:** La révolution française et ses représentations mythiques à Fribourg : le cas du dix-août  
**Autor:** Tornare, Alain-Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817254>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET SES REPRÉSENTATIONS MYTHIQUES À FRIBOURG: LE CAS DU DIX-AOÛT

Alain-Jacques Tornare

La révolution française a laissé de nombreuses traces à Fribourg. Il en est des lieux de mémoire comme des langues et certains semblent morts: Qui se souvient vraiment de la destruction de l'ossuaire de Morat par les révolutionnaires en 1798? Par contre, l'impact du boulet de canon, laissé lors de la prise de Fribourg par les Français le 2 mars 1798, dans la molasse de l'église St-Michel est toujours bien visible. Témoignage du cortège de destructions qui accompagne les révolutions, il était bien placé pour édifier des générations d'élèves du Collège lorsqu'ils abordaient le thème de la Révolution revu et corrigé par la République Chrétienne, laquelle ne manqua pas de s'appuyer sur un souvenir d'un tout autre calibre: le rappel du massacre des Gardes-Suisses aux Tuileries.

Au souvenir du 10 août se trouvent rattachées nombre de ces traditionnelles valeurs helvétiques véhiculées par les partisans de la défense spirituelle du pays, maîtres-artisans de l'image officielle de la Suisse forgée au XIX<sup>e</sup> siècle: l'esprit de sacrifice, la volonté de résistance, le sens de la solidarité indéfectible. Cette idéologie patriotique est représentée dans toute la Suisse mais a trouvé dans le canton de Fribourg un terrain de choix pour se propager. En paraphrasant Jean-Clément Martin qui a défini la Vendée comme une «région-mémoire», nous pourrions présenter Fribourg comme un «canton-mémoire» du massacre des Gardes-Suisses aux Tuileries, le 10 août 1792.

## **I. Où retrouver la mémoire du 10 août à Fribourg?**

### **I.a. Les écrits de la mémoire/le 10 août à travers la presse**

Il faut d'abord signaler que le 10 août fait référence à un non-lieu de mémoire puisque les Tuileries à Paris ont disparu et que le souvenir de ce tragique événement a pris à Fribourg de multiples formes dont l'étude nous permet de croiser en chemin d'autres lieux de mémoire.

Jusqu'en 1967, ce n'est guère dans le paysage cantonal qu'il fallait rechercher la référence au 10 août mais en d'autres endroits du patrimoine fribourgeois.

Le souvenir du 10 août est régi par les mécanismes ordinaires de la remémoration faite d'imprécisions historiques et de certitudes idéologiques. En 1852, l'historien Jean Berchtold dénonce crûment l'un des ingrédients les plus éprouvés du légendaire fribourgeois:

«Voilà, en peu de mots, le point de vue sous lequel nous apprécions les Suisses du 10 août. Ils ont été, dit-on, fidèles. A qui? A un roi parjure, méditant la ruine d'une constitution qu'il avait jurée; pourquoi? Pour de l'argent, rien que pour de l'argent. Ils se sont battus, parce qu'ils croyaient vaincre une troupe indisciplinée et sans chef. Quand ils ont vu que la victoire leur échappait, ils ont fait comme les autres, ils ont fui»<sup>1</sup>.

Même si les recherches actuelles tendent à confirmer une partie des affirmations de l'historien radical, celles-ci n'ont pas été reprises jusqu'à nos jours. Tout comme le régime qui lui a permis de tenir ce discours, ce point de vue est une parenthèse dans l'historiographie fribourgeoise traditionnellement attachée à une vision de style «Honneur et fidélité». Le régime conservateur a eu à cœur d'exploiter au maximum cette devise — qui fut celle du régiment de Diesbach et non celle des Gardes-Suisses — ne serait-ce que pour faire oublier ce temps de la contestation du pouvoir à laquelle avaient pris part d'anciens Gardes-Suisses et autres Fribourgeois réfugiés à Paris sous la Révolution.

Cependant, jusqu'au centenaire de la Révolution française, on serait bien en peine de trouver des ouvrages fribourgeois relatifs au 10 août. Un article de deux pages est tout ce qu'on peut lire à ce sujet dans les 26 premiers numéros des *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*<sup>2</sup>. Quant à l'*Almanach catholique de la Suisse française*, édité à Fribourg, après s'en être pris en 1889 à la Révolution à l'occasion de son «grand centenaire», il évoque trois ans plus tard sous le titre: «Massacre des Suisses à Paris» le 10 août 1792 vu comme «une journée de honte pour la France révolutionnaire et de gloire pour la Suisse fidèle à ses engagements»<sup>3</sup>. D'autre part, le centenaire du 10 août va permettre aux journaux fribourgeois de mettre en place pour le grand public une vision conforme à l'esprit du temps où conservateurs et radicaux se retrouvent pour communier ensemble au culte des grands ancêtres engloutis «dans l'abîme de la révolution»,

---

<sup>1</sup> Jean Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg, 1852, vol. III, p. 208.

<sup>2</sup> *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*, XIV, 1880: «Le massacre du 10 août 1792. Extrait d'une lettre du 17 adressée de Paris au Nouvelliste Vaudois», p. 87-88.

<sup>3</sup> *Almanach catholique de la Suisse française*, 1889, p. 39-43, 1892, p. 41-43.

selon la formule de Max de Diesbach. Toutefois, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la participation fribourgeoise n'est pas encore mythifiée<sup>4</sup>.

Le 150<sup>e</sup> anniversaire, en pleine guerre mondiale, mobilisa les rédactions de journaux à la pagination fortement réduite et l'accent fut surtout mis sur les commémorations de Lucerne<sup>5</sup>. *La Gruyère* du 11 août consacra à cet anniversaire trois colonnes dues à «G.G.» (Gérard Glasson) où le rédacteur bullois s'attarda sur les Gruériens, «des gars solides, aux épaules durcies par le travail campagnard, à la démarche assouplie par l'habitude des montagnes, au regard dur et honnête»<sup>6</sup>. *La Liberté*, quant à elle, mit l'accent par ces temps de guerre mondiale sur la célébration de l'unité des Suisses dans le combat. Le numéro du 10 août suggéra également la lecture d'un article publié dans l'hebdomadaire catholique *L'Echo Illustré* du 8 août intitulé: «Il y a 150 ans, la Garde-Suisse se sacrifiait héroïquement aux Tuileries», dans lequel on pouvait lire qu'«environ six cents hommes trouvèrent la mort dont la majorité étaient fribourgeois»<sup>7</sup>. De son côté, l'*Almanach catholique de la Suisse française* retraça «les étapes du martyr» et tira la «leçon d'un sacrifice» des Suisses aux Tuileries, allant jusqu'à prétendre que «tous les historiens qui ont étudié la journée du 10 août 1792 marquent qu'il s'en fallut de peu que l'héroïque fidélité des Suisses n'ait changé, ce jour-là, le cours de l'histoire et le destin de la France»<sup>8</sup>. En ravivant un souvenir douloureux, en usant et abusant de clichés simplistes, ces textes à l'historicité approximative récitent la contre-révolution. Au fur et à mesure que le temps passe, peu importent les réalités qui entourent le massacre des Tuileries, seule compte finalement pour le pouvoir conservateur la mise en scène idéologique et de préférence larmoyante de ses valeurs, pour la pleine et entière édification du peuple et la gloire du canton.

---

<sup>4</sup> M(ax de) D(iesbach): «Chronique Historique. Le régiment des Gardes-Suisses à la journée du 10 août 1792» in *La Liberté*, 9 août 1892, p. 2 et 10 août, p. 2-3; *La Gruyère*, n° 64, mercredi 10 août 1892, p. 1; «Centenaire du 10 août 1792» in *Le Fribourgeois*, mercredi 10 août 1892, n° 64; En 1892, Max de Diesbach publie: *Le régiment des Gardes-Suisses à la journée du 10 août 1792*. Fribourg, Imprimerie catholique suisse, 1892.

<sup>5</sup> *Journal d'Estavayer*, 7 août 1942, p. 1; *La Liberté*, 12 août 1942, p. 4; *Freiburger Nachrichten*, 11 August 1942, Nr. 184, S. 2.

<sup>6</sup> *La Gruyère*, n° 95, mardi 11 août 1942, p. 1: «Un siècle et demi après. Honneur et Fidélité».

<sup>7</sup> *La Liberté*, 10 août 1942, p. 4: «Le 150<sup>e</sup> anniversaire du massacre des Tuileries». *L'Echo Illustré*, n° 32, 8 août 1942, p. 8-9.

<sup>8</sup> *Almanach catholique de la Suisse française*, 1943: «Un cent cinquantième anniversaire». Le massacre des Suisses aux Tuileries», p. 57-59.

### I.b. Le 10 août à travers les manuels scolaires du canton

Dans ses souvenirs d'ancien Garde-Suisse pontifical, Albert Barras (1902-1987), de Corpataux, ne manque pas de faire allusion au massacre des Tuileries, d'une manière d'ailleurs déformée. Voici ce qu'il écrit en guise d'introduction:

«Dans l'enseignement de l'histoire suisse, sur les bancs de l'école, parfois notre maître élargissait sa leçon sur le service des Suisses à l'étranger. Et dans le répertoire de nos chants de jeunesse, bon nombre de ces mélodies nous étaient populaires, et nous les chantions souvent. Aujourd'hui encore, certaines chorales de chez nous, par des chants plein de mélodies, évoquent ces glorieuses épopées. Des livres, des récits nous rappellent les épisodes de ces temps lointains»<sup>9</sup>.

Dans la collection d'enseignement pratique, Joseph Jordan publie à Fribourg en 1933 «ce qu'un Suisse voit d'intéressant dans l'histoire du monde civilisé, de son pays en particulier, au point de vue politique, économique, social, religieux et artistique». Et naturellement on y trouve une page consacrée à la journée du 10 août et aux massacres de septembre<sup>10</sup>. En 1941, dans un ouvrage préfacé par Joseph Piller à l'intention des cours complémentaires et des écoles ménagères, Jeanne Niquille, secondée par Joseph Jordan, consacre au massacre de la garde suisse un peu plus d'une page, illustrée d'une planche reproduisant la gravure de Jauslin<sup>11</sup>. Dans ses *Eléments d'histoire suisse*, pour le cours moyen, le département de l'instruction publique du canton de Fribourg résume en 1952, la période révolutionnaire à trois documents, dont le n° XXV «La Garde Suisse à Paris». Quoi de mieux que la description du «courage» et la «noble fierté» de «ces héros», fidèles jusqu'à la mort, pour stigmatiser «une révolution effroyable» et faire l'éloge de la soumission?<sup>12</sup>

C'est l'esprit de sacrifice typiquement chrétien qui est loué ici. Plus que de simplification abusive, il s'agit bien d'une réécriture de l'histoire<sup>13</sup>.

---

<sup>9</sup> Paru dans *Le Petit Rapporteur*, (de Corpataux et de Magnedens), n° 3, avril 1981, sous le titre: Honneur et fidélité.

<sup>10</sup> Joseph Jordan: *A travers les siècles*, Fragnière Frères, éditeurs, Fribourg 1933, Tome II, p. 21-22.

<sup>11</sup> *Un siècle d'histoire fribourgeoise*, Ed. de l'imprimerie St-Paul, Fribourg 1941, p. 2-3. Réédité à Nîmes en 1994 par les éditeurs Barré & Dayez.

<sup>12</sup> *Eléments d'histoire suisse*, Département de l'Instruction publique, Fribourg 1952, p. 29. Réédition en 1957. Voir sur «les fausses données de l'histoire» notre communication: «L'appréhension des liens privilégiés avec la France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle» in *Annales Fribourgeoises*, LIX, 1990-1991, p. 60-61.

<sup>13</sup> Le phénomène n'est d'ailleurs pas spécifiquement fribourgeois. En 1931, par exemple, Emile Bonjour dans ses *Lectures à l'usage des écoles primaires du degré supérieur* propose p. 119-120, un texte hagiographique sur «le 10 août 1792» extrait de la *Tribune de Genève*.

Quoi d'étonnant par conséquent que les Fribourgeois qui appartiennent à la garde suisse pontificale — et ils sont nombreux — se sentent les proches parents des Gardes-Suisses des Tuileries. Gaston Castella en personne s'est chargé de leur rappeler, à la fin de son ouvrage sur «la Garde fidèle du Saint Père», qu'ils sont en toute simplicité «les frères de ceux qui tombèrent le 10 août sur les marches des Tuileries». Il leur avait raconté il est vrai comment lors du sac de Rome, le 6 mai 1527, leurs ancêtres avaient résisté désespérément vers l'obélisque et les marches du maître-autel de Saint-Pierre. G. Motta, chef du Département politique ne manquera pas, dans sa préface, d'insister sur le fait que le professeur fribourgeois «parle avec émotion de ceux qui, anticipant sur le drame des Suisses tombés le 10 août 1792 sur les marches des Tuileries, mourront en héros au sac de Rome»<sup>14</sup>.

### I.c. Le 10 août et le choc des images fortes

Pour véhiculer une certaine vision du 10 août, ces ouvrages scolaires vont avoir recours à quelques illustrations bien choisies. Une des images fortes que l'on retient généralement, du 10 août du point de vue fribourgeois est représentée par le dessin largement diffusé de Karl Jauslin (1842-1904), de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, restituant le courage du lieutenant Hubert de Diesbach à la tête des Grenadiers sur les escaliers des Tuileries.

De même une fausse relique fribourgeoise a bien failli devenir un objet-mémoire du 10 août. Il s'agit d'une tapisserie datant de la période de la Restauration, sensée avoir été confectionnée à Fribourg avec des lambeaux d'uniformes des Gardes-Suisses massacrés aux Tuileries. Eric Thilo, dans *La Liberté* du 11 septembre 1963, évoque cette «précieuse tenture, véritable relique» qui compte «parmi les objets les plus vénérables» de ce musée. Cette «tenture faite avec des morceaux d'étoffes provenant d'uniformes d'officiers massacrés aux Tuileries le 10 août 1792»<sup>15</sup>, fut présentée en 1957 au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg, lors de l'exposition sur l'«histoire de Fribourg», organisée à l'occasion du Huitième centenaire de la fondation de Fribourg, dans la salle consacrée aux «souvenirs du Service de France». Frédéric de Diesbach et Joseph Jordan s'étaient chargés de la rédaction de l'itinéraire de l'exposition historique où «le passé militaire de Fribourg» occupait à lui tout seul tout le premier étage avec deux salles sur cinq consacrées au service militaire étranger. La «tenture funéraire» déposé

<sup>14</sup> Gaston CASTELLA: *La Garde fidèle du St Père*, Aux éditions de la Clé d'or, Paris, (1935), p. 15, 123, 196.

<sup>15</sup> Expositions du Huitième centenaire de la fondation de Fribourg 1157-1957, 15 juin-15 septembre 1957, Catalogue, p. 106: «Souvenirs du Service de France», Salle V.



par A. de Muller — que l'on croyait encore à l'époque «constituée à partir de morceaux d'uniformes des Gardes Suisses massacrés aux Tuileries le 10 août 1792» — trouva une place de choix dans l'exposition consacrée en 1967 aux «grandes heures de l'amitié franco-suisse»<sup>16</sup>. Retirée du Musée des Suisses à l'étranger à Penthes (GE), elle fut mise en vente par ses propriétaires le 4 juin 1992<sup>17</sup>.

## II. La représentation d'un nom lieu de mémoire

### II.a. La mise en scène du 10 août

Le souvenir du 10 août semble fixé une fois pour toute de manière intangible tel un dogme, non assujetti à réinterprétation. C'est tout le service de France qui semble synthétisé et figé à tout jamais par l'irruption révolutionnaire. Et lorsque Gonzague de Reynold, en digne descendant des officiers suisses au service étranger se déguise pour un bal costumé, en 1929, il revêt l'uniforme d'un officier aux Gardes-Suisses de Louis XVI, tout comme en mars 1953 un figurant des chansons mimées de la soirée de la police fribourgeoise, au théâtre Livio<sup>18</sup>.

Lors du cortège du Tir fédéral de 1934, c'est «la Garde suisse des Tuileries, compagnie de Maillardoz (1789)» qui défile<sup>19</sup>. Tout le service militaire capitulé se retrouve dans le service de France finissant, comme si le temps du service étranger avait suspendu son vol à ce moment précis de l'histoire.

Des pièces de théâtre viennent périodiquement rappeler le drame du 10 août. En 1944, la Katholische Jungmannschaft de Bösinggen interpréta sous la direction du curé Moritz Schwaller le drame historique: «Der Tod der Schweizergarde am 10. August 1792 in Paris». Au printemps 1984, la troupe des Tréteaux de Chalamala à Bulle représenta une «comédie épique» sur le Dix-Août, mise en scène par Fernand Dey<sup>20</sup>.

---

<sup>16</sup> Catalogue de l'exposition: *Grandes heures de l'amitié franco-suisse*, Fondation Pro Helvetia, n° 521, p. 148.

<sup>17</sup> Voir le catalogue de Sotheby's de cette vente, n° 246, p. 160-161], il est démontré aujourd'hui qu'il s'agit d'un patchwork datant de la Restauration. Cf. article de l'agence de presse BRRI: «Sotheby's piégé par un mythe suisse». Article paru notamment dans *LA SUISSE*, 2 juin 1992, *LE PAYS*, 3 juin 1992; *LUZERNER ZEITUNG*, 3.6.1992.

<sup>18</sup> Jean-René BORY: *Gonzague de Reynold 1880-1970*, Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger, Delachaux et Niestlé Editeurs, Genève et Neuchâtel, 1983, p. 43. *Fribourg Illustré*, n° 89, mars 1956, p. 8.

<sup>19</sup> Tir fédéral Fribourg, 1934. *Journal de fête*, p. 59 n° 4, 1<sup>er</sup> août 1934.

<sup>20</sup> Pièce intitulée: *Les Suisses*, de P.-A. Bréal. Texte paru dans: *L'Avant-Scène Théâtre*, n° 396. 1968.

## II.b. La mémoire du 10 août à travers «La Gloire qui chante»

Les chansons de La Gloire qui chante, chants de soldats suisses à travers les âges, furent rassemblées par Gonzague de Reynold à la fin de la première guerre mondiale. Sur les quatre tableaux de ce poème dramatique, le premier est consacré au service de France au XVIII<sup>e</sup> siècle. La dernière chanson de ce tableau raconte l'histoire de Pierre qui se morfond au Louvre. Au début du deuxième tableau, évocation des «Volontaires Gruyériens» de 1792, le Coryphée récite le 10 août selon Reynold et Vallière:

«Mil sept cent quatre vingt douze: le foehn de la Révolution, le foehn rouge a choisi nos plus beaux enfants pour victimes.

Là-bas, dans Paris la grande ville, devant le palais des rois fleurdelysés, vous êtes tombés silencieusement, Gardes Suisses!

Vous avez donné cet exemple de servitude et de grandeur: le soldat qui meurt, non pour sa patrie, non pour la victoire ou la gloire, mais pour demeurer fidèle au serment prêté, à la discipline, à la consigne; soldat jusqu'au bout, qui ne discute pas, se tait, obéit et tombe: honneur et fidélité.

Ils sont tombés, maintenant le pays est menacé: non, tu n'es pas mort Winkelried!...»<sup>21</sup>.

Pour ceux qui n'auraient pas compris le message, un officier fribourgeois du régiment de Gruyère criant vengeance vient encore raconter comment il a échappé au massacre.

## III. D'authentiques lieux de mémoire du 10 août dans le canton de Fribourg

### III.a. Autour des stèles de Tinterin et de Montagny

La date-mémoire du Dix août est matérialisée par le fameux Lion de Lucerne. Toutefois, il eût été surprenant que l'on ne découvrit point dans notre canton d'endroits où puisse s'inscrire le souvenir de la tragédie.

Dans le canton, ce souvenir s'est investi dans des lieux au vrai sens du terme, sous la forme de deux modestes stèles commémoratives à Montagny et Tinterin. Lieux d'amnésie d'abord, si l'on ose s'exprimer ainsi, puisque leur existence semble avoir été longtemps ignorée du grand public à cause de leur isolement. La première stèle est dédiée «A Louis XVI et à ses fidèles Suisses du 10 août 1792» et la seconde: «Den Schweizern vom 10<sup>ten</sup> August 1792». On les doit au dernier colonel-général des troupes suisses, le Fribourgeois Nicolas de Gady (1766-1840) qui n'a jamais été Garde-Suisse

<sup>21</sup> La Gloire qui chante, Editions «SPES», Lausanne, s.d. p. 40-41. 44-45.



et qui les fit graver discrètement avant la Restauration, à une époque où il valait mieux de pas trop évoquer le drame des Tuileries<sup>22</sup>.

L'année du 175<sup>e</sup> anniversaire du 10 août vit la redécouverte fortuite de ces modestes monuments par un touriste français. Tout commença dans *La Liberté* du lundi 31 juillet 1967 qui publia une demande de renseignements rédigée en ces termes:

«Qui peut donner ce renseignement?

Le Guide bleu français, édition 1966, mentionne page 188 (édition 1956, page 181), au chapitre: «Environs de Fribourg», sous «Planfayon et le Lac Noir» l'indication suivante: «Tentlingen» (Tinterin): petit monument. Existe-t-il quelqu'un qui puisse donner à ce sujet un renseignement qui pourrait être intéressant pour l'histoire fribourgeoise? Le Bureau de renseignements de la Société de développement de Fribourg serait heureux du renseignement qui lui serait fourni»<sup>23</sup>.

Le souvenir de ce mémorial pourtant mentionné en 1908 dans le Dictionnaire Géographique de la Suisse, dans le célèbre guide bleu de la maison Hachette en 1913, et en 1932 dans le Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse<sup>24</sup>, s'était perdu dans ce canton, même parmi ces Gardiens de la mémoire que sont les Archives cantonales, la Bibliothèque Cantonale et Universitaire ou le Musée d'Art et d'Histoire. C'est notamment un érudit local, Germain Kolly qui put résoudre l'énigme de ce bloc erratique de granit, sur lequel a été gravée l'inscription commémorative dans un cartouche. Un article paru le 10 août 1967, dans les *Freiburger Nachrichten* évoqua l'état d'abandon, «in verwahrlostem Zustande», dans lequel se trouvait ce monument<sup>25</sup>. Le même quotidien ne manquera d'ailleurs pas 25 ans plus tard de rappeler dans un article de fond qu'il existait une autre pierre commémorative dans la partie romande du canton. Les stèles du 10 août forment ainsi des lieux de mémoire consensuels communs aux deux parties linguistiques du canton ce qui n'est guère courant, et qui plus est antérieurs au Lion de Lucerne<sup>26</sup>.

---

<sup>22</sup> Voir l'enquête d'Anton Jungo: «In Tentlingen und Montagny stehen Erinnerungsteine an 10. August 1792. «Geschwister» des Luzerner Löwendenkmal» in *Freiburger Nachrichten*, Nr. 183, 8. August 1992, S. 9. L'oubli a enveloppé d'autres monuments comme celui en état de décrépitude dédié aux grognards gruériens de 1812, révélé par Albin Currat, in *LA GRUYERE*, n° 129, 10 novembre 1990, p. 8.

<sup>23</sup> *La Liberté*, Lundi 31 juillet 1967, p. 10.

<sup>24</sup> *Dictionnaire Géographique de la Suisse*, Neuchâtel V, 1908, p. 641; *Guide Bleu* consacré à la Suisse, 3<sup>e</sup> édition, p. 50; *Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse*, VI, 1932, p. 481-482, article Tentlingen par A. Roggo, maître secondaire à Tavel.

<sup>25</sup> *Freiburger Nachrichten*, Donnerstag, den 10. August 1967, Nr. 184, S. 5.

<sup>26</sup> Anton Jungo: «In Tentlingen und Montagny stehen Erinnerungssteine an den 10. August 1992. «Geschwister» des Luzerner Löwendenkmal in *Freiburger Nachrichten*, 8. August 1992, Nr. 184, S. 9.

Consacrant un article à la stèle de Tinterin, Henri Droux rassembla les différents éléments du puzzle de la mémoire fribourgeoise du 10 août et fit intervenir un aspect essentiel de ce qui était devenu entre-temps le mythe fribourgeois du 10 août:

«Les Grenadiers fribourgeois ont été alertés eux aussi. Si un jour ils arrivent à avoir, dans l'une de nos tours, leur corps de garde et leur musée, peut-être pourraient-ils y transporter la pierre, qui leur rappellerait à la fois les glorieux morts des Tuileries et le général Gady, qui fut l'un de leurs chefs»<sup>27</sup>.

Durant ce même été 1967, Eric E. Thilo rédigea un article sur le Mémorial de Tinterin qui trouva aussitôt sa place dans un numéro de la revue des Amis suisses de Versailles. Il put y inclure in extremis la mention de l'existence d'un monument semblable à Montagny-la-Ville, suite à une information que lui avait communiquée Jacques Rémy, président de la Commission des monuments et édifices publics de l'Etat de Fribourg<sup>28</sup>. Celui qui avait déjà tant fait pour donner la meilleure image possible des Grenadiers fribourgeois s'empara de la découverte et la mit au service de la vision traditionnelle du service militaire à l'étranger. Ainsi, selon lui, Nicolas de Gady avait naturellement vu «dans ce roc de granit descendu des Alpes, davantage qu'un phénomène scientifique: un symbole du Suisse exilé, du soldat ferme, inébranlable, dressé sur le bord de l'abîme». Et d'ajouter:

«Mais est-ce par hasard, ô Providence! que ce mémorial a été retrouvé, grâce à un Français obstiné, l'année du 175<sup>e</sup> anniversaire? Est-ce un hasard que l'officier qui l'avait aperçu naguère comme lieutenant, en conduisant une patrouille, soit le major Louis Bulliard, actuellement commandant des Grenadiers fribourgeois, qui ont voué cette année 1967 au souvenir de leurs ancêtres des Tuileries et sont allés à Coppet le 10 août, magnifiques et admirés pour rendre hommage à leur mémoire?»<sup>29</sup>.

E. Thilo ajouta en note que Louis Bulliard, commandant des Grenadiers, avait eu un ancêtre aux Gardes-Suisses, et que ses hommes étaient les héritiers des 80 grenadiers de ce canton tombés le jour fatal en défendant le grand escalier du palais des Tuileries. En conclusion, E. Thilo nous montre l'importance pour les Grenadiers de 1967 de se rattacher symboliquement à ceux de 1792:

---

<sup>27</sup> *La Liberté*, n° 184, mercredi 9 août 1967, p. 9.

<sup>28</sup> Eric E. THILO: «Précurseur du Lion de Lucerne: Le Mémorial de Tinterin» in *Versailles*, n° 31, 4<sup>e</sup> trimestre 1967, p. 21-25. Hubert de Vevey ne fait pas mention du monument de Montagny, dans l'article qu'il consacre à cette localité dans le DHBS, tome IV, 1928, p. 786-787. Aucune mention également dans le DGS, Neuchâtel, III, 1905, p. 347.

<sup>29</sup> THILO, *Ibid.*, p. 24

«Le 11 novembre 1967, un détachement du contingent des Grenadiers fribourgeois, conduit par son commandant, le major Louis Bulliard, et son aumônier, le capitaine Louis Körber, s'est rendu à Montagny-la-Ville, pour une brève cérémonie du souvenir devant le mémorial élevé par Nicolas de Gady. A cette occasion, les participants ont appris avec enthousiasme que ce grand et illustre Fribourgeois, qui est à l'origine de leur corps de troupe (1804) avait été, lui aussi, grenadier en 1799. Ainsi s'établit dans l'histoire, par un authentique grenadier, la liaison entre les quatre-vingts grenadiers fribourgeois des Tuileries et les quatre-vingts grenadiers du contingent actuel, qui forment la garde d'honneur officielle des autorités supérieures de l'Etat de Fribourg»<sup>30</sup>.

### III.b. Les Grenadiers fribourgeois

#### La commémoration du 175<sup>e</sup> anniversaire du 10 août en 1967

Le hasard faisait bien les choses puisque l'année 1967 avait été «presque entièrement consacrée» pour le contingent des Grenadiers fribourgeois «au 175<sup>e</sup> anniversaire du 10 août 1792»<sup>31</sup>. Le 1<sup>er</sup> août, des détachements de Grenadiers figurèrent dans chacun des chefs-lieux de district afin de souligner l'anniversaire du célèbre massacre<sup>32</sup>. E. Thilo avait eu soin de préparer les lecteurs du quotidien *La Liberté* du 31 juillet en ces termes:

«Tous les Fribourgeois s'associeront à nos grenadiers pour donner le soir du 1<sup>er</sup> août et dans la journée du 10 août, une pensée à ceux qui, loin du pays, ont fait jadis, en se sacrifiant héroïquement, si grand honneur à leur canton»<sup>33</sup>.

La presse du canton a largement relaté à l'époque ce 175<sup>e</sup> anniversaire et ce qu'il signifiait, jouant parfaitement son rôle de relais de la mémoire. Il y eut plus d'une page dans *La Liberté* du 31 juillet sur la participation des Grenadiers fribourgeois à la cérémonie commémorative du 10 août 1792 au château de Coppet, dans le cadre de l'exposition consacrée aux «Grandes heures de l'amitié franco-suisse» et en présence d'une palette représentative du pouvoir politique et militaire à Fribourg: Du conseiller d'Etat Georges Ducotterd au conseiller national Gérard Glasson, du colonel-divisionnaire

---

<sup>30</sup> Ibid., p. 25

<sup>31</sup> *Contingent des grenadiers fribourgeois. Chronique de 1968*, p. 1.

<sup>32</sup> *La Gruyère*, n° 87, jeudi 3 août 1967, p. 1.

<sup>33</sup> *La Liberté*, 31 juillet 1967, p. 61.

Roch de Diesbach aux colonels-brigadiers Pierre Musy et Pierre Glasson<sup>34</sup>. Ce fut l'occasion pour le capitaine-aumônier Louis Koerber, du Contingent des grenadiers, «de faire l'éloge des héros tombés pour rester fidèles à leur serment»<sup>35</sup>. Cette journée jubilaire s'acheva par des chants «de chez nous» comme l'incontournable «Vieux chalet». Le monde des lieux de mémoire est décidément petit et l'on y voit s'enchevêtrer dates, rites et chants-mémoires. Ainsi dans l'article de plus d'une page que Gérard Glasson consacra à cet anniversaire dans *La Gruyère* — où il peut se permettre de recopier en grande partie l'article qu'il écrivit en 1942, sans que le contenu n'ait vieilli —<sup>36</sup> il évoque une fois de plus le «Ranz des vaches», cette mélodie gruérienne que les Gardes-Suisses auraient été exceptionnellement autorisés à chanter à la veille de leur dernière heure de gloire. Ce serait donc «au chant des Liobas», «chant magique» devenu «hymne funèbre» sous la plume de «G.G.» que les «Suisses héroïques» se préparèrent à subir «l'Holocauste» par «les masses populaires»<sup>37</sup>.

Cette importance donnée en 1967 à la commémoration, n'était-ce point le chant du cygne d'une certaine conception du Fribourg archaïque et pastoral au moment où la mémoire de celle-ci commençait à s'estomper dans les mirages du modernisme industriel? D'où la nécessité d'accrocher les mythes à de solides rochers tels ces stèles de Montagny et de Tinterin. Jamais sans doute le 10 août n'avait fait autant parler de lui que lors de son 175<sup>e</sup> anniversaire. La partie alémanique du canton s'y était également intéressée par l'intermédiaire de son principale journal<sup>38</sup>.

### **Le contingent des Grenadiers fribourgeois: lieu de mémoire tardif du 10 août à Fribourg**

Depuis 1967, les grenadiers fribourgeois se présentent comme les authentiques descendants, par l'esprit, des Gardes-Suisses. Le souvenir du 10 août a pris en effet la forme haute en couleur de la garde d'honneur officielle des autorités supérieures du canton depuis le 2 octobre 1964.

---

<sup>34</sup> Cf. Jean-Marie BRASEY: «Au château de Coppet. Les «Grenadiers fribourgeois» ont participé avec éclat à la Cérémonie commémorative du 10 août 1792» in *La Liberté*, 31 juillet 1967, p. 7 et 9.

<sup>35</sup> *La Gruyère*, samedi 12 août 1967, p. 3.

<sup>36</sup> Cf. Gérard Glasson: *La Gruyère*, n° 95, mardi 11 août 1942, p. 1: «Un siècle et demi après. Honneur et Fidélité».

<sup>37</sup> «Un anniversaire héroïque. Il y a 175 ans, la Garde suisse mourait aux Tuileries», *La Gruyère*, Jeudi 10 août 1967, n° 90, p. 1-2.

<sup>38</sup> *Freiburger Nachrichten*, Donnerstag 10. August 1967, Nr. 184, S. 51.

Donner un lieu à la mémoire permet d'en figer la substance. Faire un état du lieu laisse apparaître les éléments historiques et pseudo-historiques qui le structurent. Ce qu'il y a de plus intéressant dans un lieu de mémoire c'est parfois ceux qui en sont les gardiens. Les Grenadiers fribourgeois habités par le souvenir du 10 août ont d'une certaine manière «squatté» ce lieu de mémoire.

En 1966, E. Thilo écrit encore, dans l'ouvrage consacré aux Grenadiers fribourgeois, que «Le Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois est l'héritier d'une tradition multiple»<sup>39</sup>. Pour sa part, le major André Liaudat fait dans l'introduction de la Chronique de 1977 des «grenadiers des régiments suisses au service étranger» les ancêtres du contingent. Reproduisant lors de l'année du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération son article paru dans la Revue Militaire Suisse, le sergent Hubert Chassot fait remonter l'origine de cette compagnie à la compagnie des grenadiers bleus qui servait d'escorte à l'un des trois rois du jeu si cher à nos ancêtres et à la création en 1804 du corps franc et de sa compagnie de grenadiers sans faire aucune allusion aux grenadiers fribourgeois du 10 août<sup>40</sup>.

Aux grandes occasions cependant, c'est bien le souvenir spectaculaire du 10 août qui est mis en avant. En janvier 1967, le contingent avait donné «un caractère solennel à sa réunion de la fête des Rois»<sup>41</sup>, au cours de laquelle le commandant du Contingent ne manqua pas d'évoquer «le souvenir de ces braves ancêtres et camarades» tandis que «l'adjudant du Contingent donna lecture du récit de Paul de Vallière» tiré de la page 626 d'Honneur et Fidélité. Il va sans dire que les journaux utiliseront abondamment ces sources apparemment irréfutables que représentaient Vallière et Thilo<sup>42</sup>.

Pour le grand public, Eric Thilo dans La Liberté du 31 juillet 1967 évoque le 10 août comme «une date fribourgeoise et — le sait-on assez chez nous? — fleuron de la couronne de souvenirs et de traditions glorieuses des Grenadiers fribourgeois»<sup>43</sup>.

Au fil des années le contingent poursuit son enracinement dans le souvenir du 10 août et s'associe volontiers aux commémorations, comme celle organisée au château de Coppet en 1967 ou à l'ambassade de Suisse à Paris en juin 1992. Entre deux survint «un des hauts faits de notre histoire du contingent». Du 7 au 11 octobre 1970, le contingent

---

<sup>39</sup> *Le livre des Grenadiers Fribourgeois*, Fribourg 1966, p. 4, 9 et 20. Tel n'était pas le cas jusqu'alors. Aucune allusion au 10 août ne semble avoir été faite lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de la création des Grenadiers. Voir à ce sujet Fribourg Illustré, juillet 1954, p. 3.

<sup>40</sup> *Contingent des Grenadiers Fribourgeois, Chronique de 1981*.

<sup>41</sup> *Feuille fribourgeoise*, (Hebdomadaire d'annonces et d'informations), n° 31, 3 août 1967, p. 1.

<sup>42</sup> Cf. par exemple l'article paru dans les *Freiburger Nachrichten*, du 10 août 1967, page 5 et le 8 août 1992, page 9.

<sup>43</sup> *La Liberté*, 31 juillet 1967, p. 6: «Les Grenadiers fribourgeois et la commémoration du 10 août 1792». Voir aussi la *Feuille Fribourgeoise* n° 31, du 3 août 1967 p. 1.



se rendit en France, réalisant aux dires du major Louis Bulliard, «un vieux rêve», «notre pèlerinage à Paris, aux sources même de notre histoire», «afin d'y visiter les lieux historiques d'où les survivants, rentrés aux pays après 1792, sont venus renforcer notre garde civique, devenue ensuite le Corps-Franc, puis le 1<sup>er</sup> Contingent lorsque l'Acte de Médiation eût rendu à Fribourg sa souveraineté séculaire et que le capitaine-général de Gady fut chargé de réorganiser les Milices cantonales»<sup>44</sup>. Lorsqu'il participa aux commémorations du bicentenaire du massacre des Tuileries à Paris, le contingent fut comme le rappel visuel de l'ultime sacrifice, ce qui ne manqua pas de remarquer *La Liberté* du 25 juin 1992, annonçant le départ du Contingent pour Paris accompagné du conseiller d'Etat Pierre Aeby, avec pour illustrer cette information l'inévitable gravure de Karl Jauslin. Le 16 mars 1992, le même quotidien avait déjà annoncé que les Grenadiers allaient défiler de la cour des Invalides jusqu'à l'ambassade de Suisse à la mémoire des 80 Fribourgeois qui se sont sacrifiés «à la cause royale»<sup>45</sup>. Commandant du contingent, le major Jean-Pierre Schuwey évoqua dans son message annuel «la salve tirée dans la Cour des Invalides en l'honneur de nos glorieux prédécesseurs [qui] résonne encore dans le cœur des Grenadiers Fribourgeois». Et d'ajouter:

«La mémoire de ces soldats est vivante et le contingent a accompli cette mission de reconnaissance dans l'esprit de la devise: Honneur et Fidélité»<sup>46</sup>.

Comme en 1967, un détachement de la Compagnie se retrouva le 8 août au Musée des Suisses à l'étranger pour commémorer les Suisses tombés à Paris<sup>47</sup>.

Défense et illustration des grandes célébrations officielles, le contingent des Grenadiers fribourgeois contribue, d'une belle manière, à ancrer, à figer le souvenir du 10 août dans le folklore traditionnel, poursuivant ainsi sur un autre registre, l'oeuvre de Paul de Vallière et de Gonzague de Reynold, d'ailleurs honorés par lui.

### Les efforts d'identification

Le souvenir travesti et uniformisé s'appuie sur une tradition non vérifiée: le sacrifice de 80 Grenadiers fribourgeois. Le Grenadier fribourgeois représente, en quelque sorte, le profil-type du soldat suisse au service étranger<sup>48</sup>.

<sup>44</sup> *Chronique de 1970*, intr. p. 1 et 5. voir aussi *Chronique de 1980*.

<sup>45</sup> Monique DURUSSEL: «Le Contingent des grenadiers fribourgeois en assemblée à Rossens. La commémoration du 10 août 1792» in *La Liberté*, 16 mars 1992.

<sup>46</sup> *Contingent des Grenadiers fribourgeois, Chronique de 1992*, p. 12. Voir le récit de cette «campagne de France» et de «cette journée qui fera tache dans les campagnes du contingent», p. 38-47.

<sup>47</sup> *Chronique de 1992*, p. 49.

<sup>48</sup> Trois compagnies de grenadiers sur quatre étaient commandées par de Fribourgeois: de La Thanne, de Castella et de Diesbach aux Tuileries rapporte Eric Thilo dans *La Liberté* du 31 juillet 1967, p. 6 et la *Feuille Fribourgeoise*, n° 31, 3 août 1967, p. 1.



La Chronique de 1977 faisant l'historique du Contingent reconstitué le 22 décembre 1919, cite la séance constitutive qui ne fait mention dans ses statuts ni de la glorieuse ascendance — se contentant d'évoquer le contingent envoyé à Genève le 1er juin 1814 — ni du nombre de 80 Grenadiers<sup>49</sup>.

Contre toute évidence, le contingent s'évertue à faire correspondre son effectif au nombre de Fribourgeois disparus que la tradition a bien voulu retenir. Un Historique du Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois, joint à la Chronique de 1980 est on ne peut plus clair à ce sujet:

«Le nombre des membres fut fixé à 80 au maximum, en souvenir des 80 grenadiers fribourgeois qui tombèrent vaillamment lors du massacre des Tuileries, à Paris, le 10 août 1792»<sup>50</sup>.

A noter que Georges Corpataux, Archiviste de l'Etat, qui a collaboré au travail de Thilo, disposait de toutes les données pour rétablir la vérité sur cet événement où, dans l'état actuel de nos recherches seuls trois grenadiers de ce canton auraient effectivement trouvé la mort. Même en y ajoutant les 36 fusiliers fribourgeois tués lors de cette journée et les 14 gardes massacrés en septembre, il faut comptabiliser jusqu'aux Gardes-Suisses décédés ultérieurement jusqu'à la Restauration, pour parvenir au chiffre de 80<sup>51</sup>.

Héritier des grenadiers au service étranger en général, les Grenadiers fribourgeois se présentent essentiellement aux yeux du public comme les descendants des Gardes-Suisses qui semblent synthétiser à eux tout seuls l'ensemble du service de France, que l'on a également résumé sous la forme de ces Fribourgeois qui résistèrent à l'ennemi révolutionnaire sur les marches hautement symbolique du Trône. De simples troupes d'apparat à l'aspect folklorique appuyé voilà nos grenadiers d'aujourd'hui tout auréolés de la gloire de «leurs» ancêtres, prêts à en découdre au cas où le Conseil d'Etat serait menacé. Du lieu de mémoire au lieu de pouvoir il n'y a parfois qu'un pas.

---

<sup>49</sup> Cf. article 3 où il question de 45 grenadiers. *Contingent des Grenadiers Fribourgeois. Chronique de 1977*. Voir aussi la *Chronique de 1983*: «Le Contingent... ses statuts». Les statuts dont la dernière révision remonte au 21 mai 1973 ne font plus mention d'un nombre déterminé.

<sup>50</sup> Voir en plus de ce dépliant l'«Ordre de bataille 1992», in *Chronique de 1992*, p. 14.

<sup>51</sup> Voir notre article: «Les Fribourgeois aux Tuileries le 10 août et lors des massacres de septembre 1792», in *Bulletin de l'Institut Fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie*, n° 15 juin 1992, p. 7-27.

#### IV. Conclusion

Durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la perte progressive des valeurs attenantes à la République chrétienne et à l'armée, a entraîné une désaffection pour une tragédie qui, sans avoir perdu de sa force évocatrice s'est en quelque sorte pétrifiée dans nos mémoires. Les Grenadiers fribourgeois, en rangs serrés, masquent à leur manière les réalités d'autrefois. L'exploitation intensive du 10 août a évité que l'on puisse mettre en évidence les aspects peu reluisants du service étranger: dépendance à l'égard de l'étranger, exploitation économique, domination politique et sociale. En occupant le terrain de la mémoire, la «Gloire qui chante», sous tous ces aspects, ne contribuait pas seulement à perpétuer une civilisation pastorale dans le canton de Fribourg mais à empêcher le procès d'un régime qui, autrefois, s'était enrichi par le commerce de chair à canon. Tradition qui tenait plus de l'acte de foi que de l'Histoire, le souvenir du 10 août forme un lieu de mémoire aux multiples recoins qui tous n'ont pas encore été visités. Encore faut-il que la fidélité au mythe ne soit plus inversement proportionnelle au respect dû à la vérité historique, car il y a d'un côté la poésie épique et de l'autre l'étude historique.